

L'Europe interdit les plastiques à usage unique à partir de 2021



Cotons-tiges, pailles, touillettes à café en plastique : le Parlement européen a entériné , à une large majorité, la fin dans l'Union européenne, à partir de 2021, de ces produits en plastique à usage unique.

Une dizaine de catégories de produits, avec aussi les couverts, les assiettes ou même les bâtonnets pour ballons, seront interdits si des alternatives en autre matériau sont trouvées.

Pour d'autres produits, par exemple les emballages en plastique des aliments prêts à consommer, l'objectif est de réduire leur consommation au niveau national et d'être plus exigeant sur leur conception et leur étiquetage .